1. Remplissez les parties surlignées en jaune puis supprimez le surlignage.
2. Pour le montant de l’amende, cela dépend de la catégorie de contravention, de la première à la cinquième classe. 4€ pour les contraventions aux dispositions du Code de la route commises par les piétons ; 1re  classe 11€ ; 2e  35€ ; 3e  68€ ; 4e  135€  ; 5e  200€ ([article R.49](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000041765693) du Code de procédure pénale). Vous n’aurez à régler que le montant sans majoration.
3. Pour le témoignage : seulement si vous en avez un, sinon à supprimer. Indiquer de qui puis vous pouvez le joindre à votre courrier (ou mail) : l’indiquer alors dans les pièces jointes (PJ) à la fin.
4. Supprimez cette explication.
5. Envoyez les courriers avec la copie de l’avis. Si vous voulez garder une trace, envoyez par mail avec accusé de réception. Sinon, il faut l’envoyer en recommandé par voie postale avec accusé de réception.

Votre nom et vos coordonnées

Direction départementale des finances publiques de Lieu

Adresse mail ou postale

Ville, le Date

Madame la directrice départementale des finances publiques,
Monsieur le directeur départemental des finances publiques,

J’ai reçu de la part de la direction départementale des finances publiques de Lieu un avis de saisie administrative à tiers détenteur du Date. J’apprends par ce courrier que je n’aurais pas payé une amende dont je n’ai jamais reçu l’avis, et qui a été majorée (pour un montant de Montant euros), ce dont je n’ai pas non plus été averti(e).

Je vous joins le témoignage de X prouvant que ces courriers n’ont pas été reçus, car je vis chez mes parents et je ne relève pas le courrier familial.

Il ne vous aura pas échappé que la loi, telle qu’interprétée par la Cour de cassation *(Crim. 18 mai 2016, n°15-86.095, Bull. crim. n°148)* impose au ministère public de justifier de la preuve de l’envoi de l’avis au contrevenant.

Autrement dit, je peux toujours contester la contravention qui est mise à ma charge.

Cependant, je ne souhaite pas soulever un incident contentieux puisque je ne conteste pas l’infraction ayant donné lieu à la verbalisation.

En conséquence,

1. Je vous prie de bien vouloir annuler le titre exécutoire d’amende majorée ainsi que l’avis de saisie à tiers détenteur car j'ai été mis(e) dans l'impossibilité de régler l’amende de Montant euros, faute d'avoir reçu l’avis originel.

**Je ne conteste pas l’infraction ayant donné lieu à cette verbalisation, c’est pourquoi je suis à votre disposition pour régler cette amende à hauteur de Montant euros.**

1. Je sollicite une main levée sur la saisie à tiers détenteur afin que la somme de Montant € ne soit pas prélevée sur mon compte bancaire, ce qui entrainerait des frais.

J’écris également à l’Officier du ministère public en ce sens.

Dans l’attente de votre décision, je vous prie d’agréer, madame la directrice départementale des finances publiques, monsieur le directeur départemental des finances publiques, l’expression de mes salutations distinguées.

Signature

PJ : avis à tiers détenteur